

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	N° 1-3
	INTITULE DU POSTE	Enseignant en classe à horaires aménagés Gymnastique
	PLACE DU POSTE	Cf Annexe 12 du mémento mouvement
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	L'enseignant sur ce type de poste à avis exerce dans une école ordinaire, placée sous la responsabilité de l'IEN de circonscription, garant du respect des parties administratives et pédagogiques du Code de l'Education et des programmes nationaux.
	MISSIONS	Enseigner dans les niveaux de classe suivants : CE2, CM1 et CM2 de l'école dans le respect du projet d'école, suivant l'horaire et le calendrier aménagés.
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Exercer son action dans l'application du référentiel de compétences des enseignants. - Participer activement au projet d'école en respectant ses spécificités - Respecter les grands principes de la pédagogie : mise en valeur de l'enfant, acteur de ses apprentissages, tenant compte de la spécificité du public accueilli, potentiels sportifs de haut niveau.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Aimer travailler en équipe et notamment avec les partenaires du Pôle France de gymnastique. - Etre organisé, méthodique, en recherche d'innovations pédagogiques. - Avoir un positionnement institutionnel clair : loyauté, neutralité, laïcité.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	- Avoir une expérience professionnelle de 3 ans souhaitée
	NOMINATION	- Participation et affectation au mouvement principal à titre définitif.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste est soumis au régime horaire des enseignants du 1 ^{er} degré, suivant l'aménagement horaire partenarial : Attention, le calendrier des congés scolaires est légèrement modifié dans les CHAG.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Envoi du dossier de candidature (Modèle en annexe de la circulaire mouvement) avec une lettre de motivation et un curriculum vitae à ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr avant le 20 mars 2020. Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés.
	CONTACT	Voir IEN CCPD concerné.